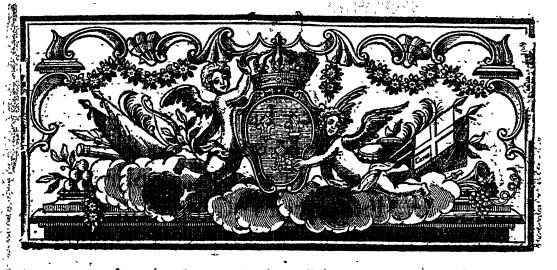
Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

origi copy which repre	Institute has nal copy ava which may ch may alter oduction, or usual method	d d p u n	L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.													
	Coloured couverture		ur				. [red pag de coul				- '	s	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	Covers dan Couverture		agée	~ ~		•	"			damag endom		BS	,			
	Covers rest Couverture				•		, [restore restaur					3	•
	Cover title Le titre de	, [Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées													
	Coloured m Cartes géog	, [Pages detached/ Pages détachées													
	Coloured in Encre de co	. [Showthrough/ Transparence													
	Coloured p		Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression													
	Bound with Relié avec	, [Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire													
	Tight binding along interior lare liure se distortion le	[Only edition available/ Seule édition disponible Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to													
, t	Blank leave appear with have been If se peut q lors d'une r mais, lorsq pas été filn		. W	ensure Les pa obscu etc., o	tissues, the be- iges tota rcies pa int été f ir la mei	st pos sleme r un fe ilmée:	sible i nt ou ; euillet s à noi	mage partic d'err uveat	liem ata, i de f	ent une j açor	pelure					
	Additional Commenta			res: 🦳 💯		~	. —	ſı "	· j ² ,	;		-	•		•	
-	,	i.			, '				·	,	-			-, '	,	-
Ce d	item is filme ocument est	filmé au		réduction	n indiq		dessous	-			,	·		-	•	,
10X		14X	, "	18X	, , ,		22X	,	_	26	X , T =	<u>, , , , , , , , , , , , , , , , , , , </u>		30X	,	
<u> </u>	12X		16X		,	20X		V	24X			28X				32X





ARREST DU CONSEIL D'ETAT DU ROI,

Qui autorise le sieur Guillot à signer, au lieu & place du sieur Oblet, le cinquième Coupon des Reconnoissances ordonnées par l'Arrêt du 20 Juin 1764, & autres Arrêts subséquens, pour le payement de la liquidation des Papiers du Canada.

Du 14 Octobre 1767.

Extrait des Registres du Confeil d'Etat-

E ROI étant informé de la mort du sieur Simon-Louis Oblet, que Sa Majesté avoit nommé & commis parson Arrêt du 2 Juillet 1764, pour

signer le cinquième des Coupons d'intérêt des reconnoissances ordonnées par le même Arrêt; pour le payement de la liquidation des Papiers

RES AD 196

ANTOINE-LOUIS-FRANÇOIS LE FEVRE DE CAUMARTIN Chevalier, Marquis de St. ANGE, Comte de Morer, Seigneur de Caumartin, Boissy - le - Châtel, Ville-Cerf, Dormeilles, Ville - St. - Jacques, Stagny, la Commanderie & autres Lieux, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maitre des Requêtes ordinaire de son Hôtel, Intendant de Flandres

DE PRASLIN.

Ul Arrêt du Conseil d'Etat du Roi ci-dessus, & les Or-

NOUS ordonnons que ledit Arrêt sera lû, publié & affiché par-tout où besoin sera, asin que personne n'en ignore. Fait à Lille le 27 Novembre 1767. Signé, CAUMARTIN.

Lille : De l'Imprimerie de N. J. B. Peterinck-Cramé, Impriment ordinaire du Roi.